



Des infrastructures communales adaptées à la situation d'aujourd'hui



Depuis la signature de la Convention de fusion de 15 communes du Val-de-Ruz en 2011, la population de la nouvelle Commune a augmenté du nombre d'habitant équivalent... au village de Savagnier. Année après année, la population de Val-de-Ruz croît et les autorités s'en réjouissent. Mais dans certains villages, les infrastructures communales n'avaient pas été prévues pour accueillir autant de nouveaux arrivants.

Par exemple, aux Geneveys-sur-Coffrane, la population a augmenté de plus de 360 habitants depuis 2011. Les infrastructures quant à elles n'ont pas évolué. Dans le domaine scolaire, cette situation est particulièrement préoccupante, ce qui a poussé le Conseil communal à prendre très rapidement des dispositions afin d'agrandir le collège du Lynx.

La première étape de ce projet s'est déroulée lors du Conseil général du 15 février 2016, avec l'acceptation d'un crédit de 2,1 millions de francs par le législatif, afin de concrétiser l'agrandissement de cette infrastructure scolaire trop petite. La phase d'étude de détail, de soumissions et de construction suivra, pour prendre fin en octobre de cette année. L'entrée en jouissance du bâtiment, qui abritera quatre nouvelles salles, devrait se situer à l'issue des vacances d'automne 2016, si tout se passe comme prévu.

D'autres investissements devront être consentis afin de compléter nos infrastructures scolaires communales, encore pendant l'année 2016 à Dombresson et du côté de La Fontenelle à Cernier en 2017. L'objectif du dicastère de la gérance du patrimoine est de pouvoir mettre à disposition les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de la Commune. Actuellement, l'accent doit être mis sur les bâtiments scolaires, ensuite certains bâtiments du patrimoine administratif et financier devront aussi être assainis.

Les autorités, conscientes de leurs responsabilités, mettent tout en œuvre afin que le patrimoine communal soit adapté à l'évolution démographique de Val-de-Ruz.

François Cuche, conseiller communal

Ramassage des déchets verts

Comme prévu, le ramassage des déchets verts «porte à porte» recommencera dès le lundi 14 mars prochain, aux jours et horaires habituels figurant dans le MémoDéchets distribué fin décembre 2015 ou disponible en téléchargement sur notre site Internet.

Si vous possédez un container, il est important qu'il soit identifiable par notre personnel de voirie. Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir y apposer un grand V (30 cm minimum) de manière visible et ceci sur les quatre côtés.

Pour plus de renseignements, l'administration des travaux publics et forêts se tient à votre disposition au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Vie pratique

Tous en selle

«Bike to work» est une action d'une durée de un à deux mois destinée à promouvoir la pratique du vélo pour se rendre au travail. Son objectif: faire en sorte que le plus grand nombre de pendulaires soit séduit par la petite reine, un moyen de transport pratique, bon pour la santé et écologique. L'action a lieu chaque année durant les mois de mai et juin. En 2015, plus de 52'000 employés de 1'665 entreprises se sont mis en selle dans le cadre de l'action «bike to work». Ensemble, ils ont parcouru près de neuf millions de kilomètres et ainsi économisé 1'581'053 kg de CO².



La Commune de Val-de-Ruz y a participé avec cinq équipes en 2015, soit 20 collaborateurs. Au vu de ce succès, l'action sera reconduite cette année. Nous invitons les entreprises de la région à inscrire également des équipes afin de promouvoir des habitudes plus saines pour leur personnel et l'environnement. Les inscriptions s'effectuent sur le site www.biketowork.ch. Les délais courent jusqu'au 30 avril pour l'action de mai et de mai & juin, jusqu'au 31 mai pour l'action de juin uniquement.

L'administrateur de l'énergie renseigne au 032 886 56 80 ou à energie.val-de-ruz@ne.ch.

Bricolage en toute sécurité

Chaque année, en Suisse, plus de 56'000 accidents ont lieu lors de l'entretien du domicile, du jardin ou pendant d'autres activités de bricolage. Le manque d'expérience, de connaissances au niveau de la manipulation des machines et des appareils, l'emploi inadéquat et la précipitation sont les causes les plus fréquentes de ce type d'accidents. Des mesures de précaution appropriées permettraient d'éviter la plupart d'entre eux.

Conseils:

- lisez attentivement le mode d'emploi des machines/appareils avant la première mise en service et familiarisez-vous d'emblée avec le dispositif d'arrêt;
- contrôlez les câbles électriques à la recherche de défauts et disposez-les de manière à ne pas les abîmer;
- vérifiez que la prise est protégée par un disjoncteur de protection à courant de défaut (FI);
- n'utilisez pas d'appareils électriques à l'extérieur en cas de pluie ou de neige;
- attachez les cheveux longs et les vêtements flottants, ôtez écharpes et bijoux, portez des chaussures fermées, utilisez des lunettes de protection le cas échéant et adoptez une position stable.

Vous trouverez plus d'informations sur le maniement d'appareils dans la brochure 3.012 «Appareils ménagers» sur le site www.commander.bpa.ch.

Manifestations

Les Geneveys-sur-Coffrane - agrandissement du collège du Lynx

Lors de sa séance du 15 février 2016, le Conseil général de Val-de-Ruz a accepté un projet d'extension de quatre classes du collège du Lynx aux Geneveys-sur-Coffrane afin de pouvoir faire face à l'augmentation constante des effectifs et des classes.

Une soirée d'information et de présentation du projet est organisée le **jeudi 17 mars 2016 à 18h30** dans le hall du collège du Lynx à l'attention des parents d'élèves et de la population intéressée.

C'est avec plaisir que les chefs de dicastère de la gérance du patrimoine et de l'éducation, accompagnés de l'architecte communal et d'une délégation de la direction du CSVR, vous accueilleront et répondront à vos questions.

Soirées «Jeunes Talents» au CSVR

Pour la troisième année consécutive, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr) présente ses soirées «Jeunes Talents». Seize élèves du collège mettront en valeur leurs qualités artistiques et tous les talents souvent oubliés sur les bancs d'une salle de classe, les **17 et 18 mars 2016 à 20h00** à l'aula de La Fontenelle.

Un jury, constitué de professionnels du spectacle que sont Joseph Gorgoni, Nathanaël Morier, Luc Aeschlimann et Maude Enrico, sera présent lors de la représentation du jeudi 17 mars afin de commenter la prestation des jeunes artistes. Réservation obligatoire pour les deux soirées au 032 886 57 20.



LE CINOCHE Ciné-club du Val-de-Ruz

Le Cinoche, le nouveau Ciné-club du Val-de-Ruz, annonce la projection du film d'Alfred Hitchcock «Fenêtre sur cour (Rear Window)» en VO (sous-titrée en français) le **dimanche 27 mars 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation. Age 12 ans - conseillé 14 ans.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 1 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.



En exclusivité et en présence de l'auteur Jean-Paul Alègre, «Moi, Ota, Rivière d'Hiroshima», mise en scène par Cédric Laubscher et produite par la compagnie TA58, sera présentée le **jeudi 28 avril 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Vente des billets par Internet sous www.monbillet.ch, au guichet de l'administration communale à Cernier, par courriel à loisirs.val-de-ruz@ne.ch, par téléphone au 032 886 56 33 ou, selon les disponibilités, à l'entrée de la salle le jour de la représentation. Age tout public.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch ou www.ta58.ch.

Actualités

Travaux à Cernier

Les travaux d'assainissement du réseau souterrain et d'aménagement de surface ont repris. La partie Nord de la rue du Stand / Chemin de l'Orestie est fermée depuis le 7 mars 2016, pour une durée de trois semaines pouvant varier en fonction des conditions météorologiques.

Durant cette période, le responsable de ce chantier, M. Cédric Haldemann, doit être contacté par les riverains au 032 886 56 79 pour toute question de déménagement ou de livraison.

Le cheminement piétonnier est garanti, notamment pour les élèves se rendant aux écoles.

Pour davantage d'informations, l'administration des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Fermeture des guichets

En raison des Fêtes de Pâques, nos bureaux seront fermés du jeudi 24 mars 2016 à 17h30 au mardi 29 mars 2016 à 08h00.

Nous rappelons qu'il faut prévoir un délai d'environ dix jours ouvrables pour l'établissement d'une carte d'identité. Au vu des fermetures précitées, toute personne concernée est invitée à s'organiser suffisamment tôt en conséquence.